



## 16ème législature

|  |   |   |
|--|---|---|
| <b>Question N° :</b><br><b>2149</b>  | De <b>M. Ian Boucard</b> ( Les Républicains - Territoire de Belfort ) | <b>Question écrite</b>                              |
| <b>Ministère interrogé</b> > Santé et prévention   |   | <b>Ministère attributaire</b> > Santé et prévention |
| <b>Rubrique</b> > professions de santé   | <b>Tête d'analyse</b><br>> Manipulateurs<br>d'électroradiologie       | <b>Analyse</b> > Manipulateurs d'électroradiologie. |
| Question publiée au JO le : <b>11/10/2022</b><br>Date de changement d'attribution : <b>23/04/2024</b><br>Date de renouvellement : <b>07/11/2023</b><br>Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat) |   |   |

### Texte de la question

M. Ian Boucard attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention s'agissant des difficultés rencontrées en France concernant les recrutements de manipulateurs d'électroradiologie médicale (MEM). En effet, les services et cabinets de radiologie peinent de plus en plus à recruter des MEM. Ce manque de personnel est accentué par un nombre d'étudiants insuffisant dans cette spécialité et par un manque d'attractivité de la profession. De plus, des restrictions empêchent les personnes diplômées issues de l'Union européenne de venir travailler en France alors qu'ils sont nombreux à le souhaiter. Faciliter leur accès à ce métier constituerait un levier complémentaire qui permettrait une amélioration immédiate de cette situation et améliorerait ainsi l'accès aux soins des patients. Il est donc important de réagir dans ce contexte de grande tension au sein du système de santé français afin d'assurer et de garantir une qualité des soins optimale. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir préciser sa position sur l'opportunité de permettre le recrutement des MEM diplômés de l'Union européenne et ainsi réduire les difficultés rencontrées par les professionnels de la radiologie en France.